

Conseil de quartier Centre Ville Faubourg de Montbéliard

Lundi 26 novembre 2018
20 heures



Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

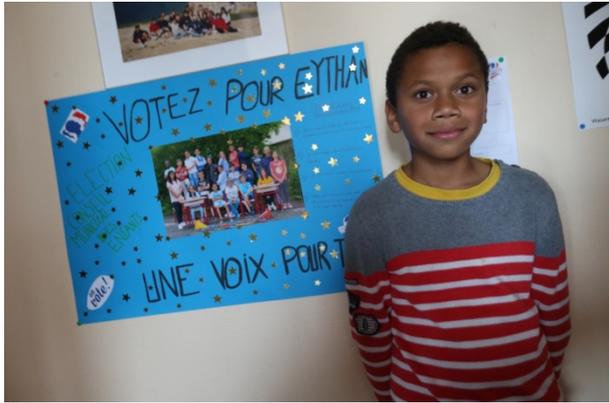
Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

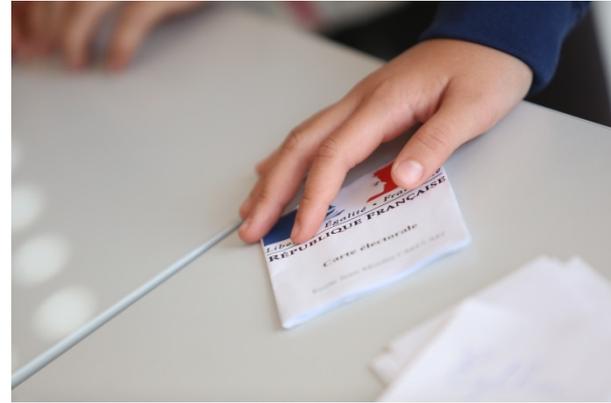


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote



Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats

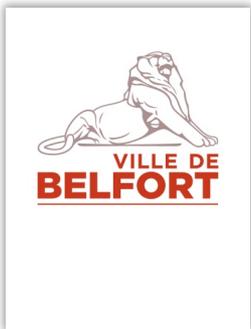


Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Avez-vous des questions ?



Réaménagement du parking de l'école d'art Gérard Jacot

par

Jean-Marie HERZOG

Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et des Travaux



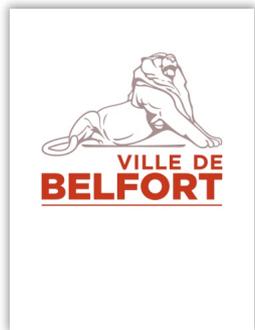
Périmètre du projet



Objectif du projet

Refaire un parking à neuf, fonctionnel et intégré dans son environnement

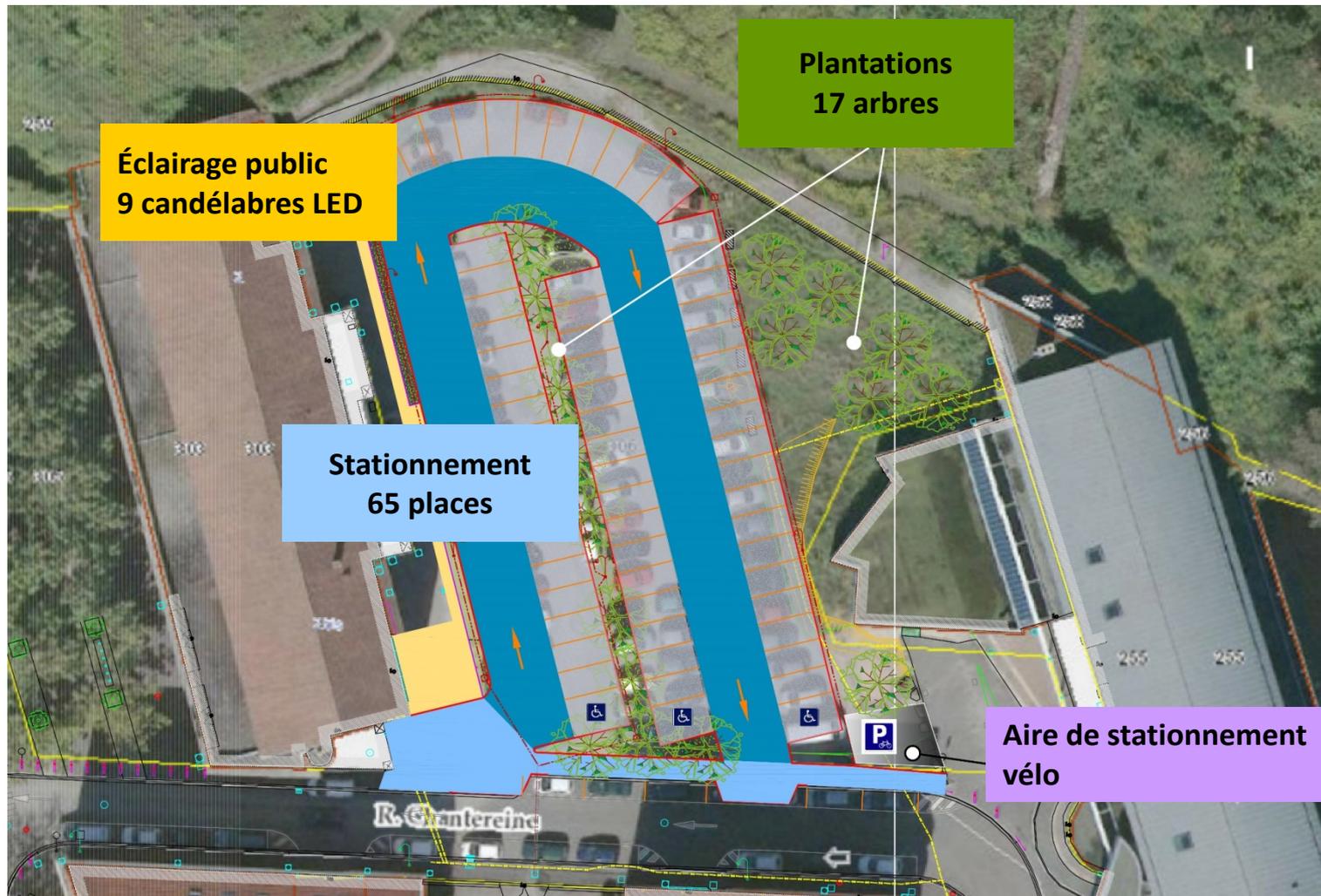
- Réorganiser le stationnement et mettre en place un revêtement de qualité
- Planter de nouveaux arbres pour embellir et développer le cadre naturel
- Mettre en place l'éclairage public
- Créer un réseau pour recueillir les eaux de pluie
- Améliorer l'offre aux usagers (création de places PMR et d'une aire de stationnement 2 roues)



Conseils
de Quartier
BELFORT«
& VOUS



Principe d'aménagement



Le projet a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France

Coût et calendrier de l'opération

Dates
prévisionnelles

du 15 octobre
au 30 novembre 2018

Budget de
l'opération

240 000 € HT



Avez-vous des questions ?



Budget participatif 2018

par

Damien MESLOT

Maire



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

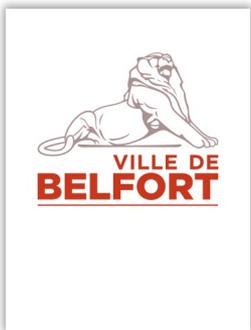
- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



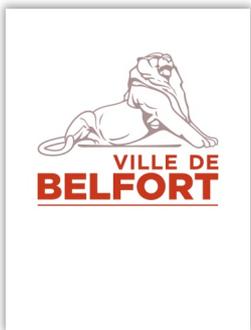
Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

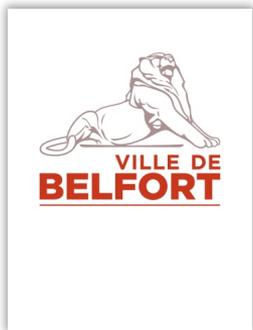
Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41.



Avez-vous des questions ?





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques par l'achat de nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation
par la verbalisation**

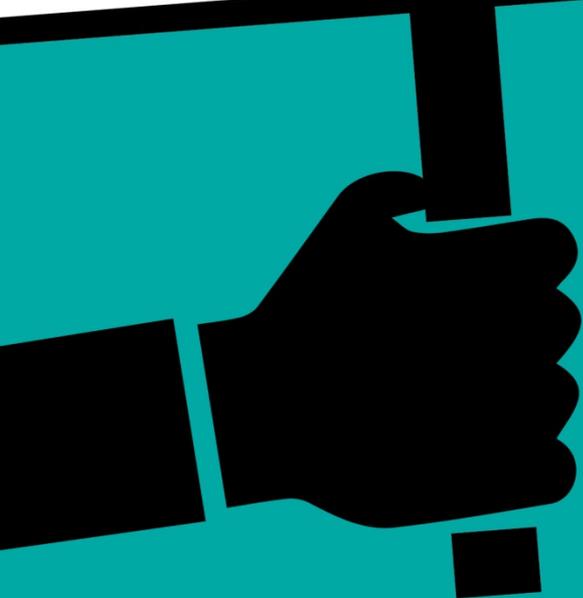


Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

DÉPÔTS SAUVAGES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)

 + 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants, prenez
rendez-vous :

- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants,
prenez rendez-vous :

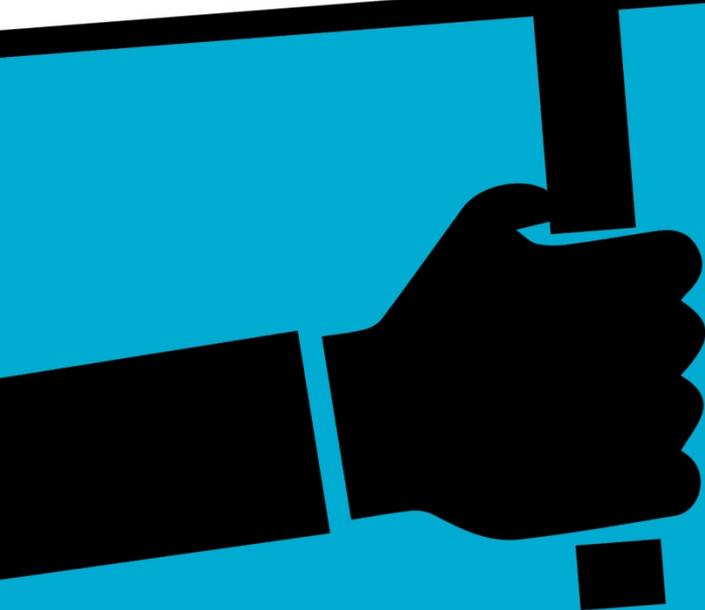
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS

Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des déchets

 + 25 000 €

COLLECTE DES DÉCHETS

À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive
dans les quartiers de
lieux d'aisances pour
les chiens

Augmentation du temps
de ramassage du scooter
propreté canine

Distribution gratuite
de sachets de collecte
des déjections canines
dans les structures
municipales



+ 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également

 + 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES



| Plan Propreté Renforcé



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :
c'est interdit

Avez-vous des questions ?



Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Avez-vous des questions ?



Présentation du suivi des questions

par

Parvin CERF

Présidente du Conseil de quartier



Déplacements - Stationnement



- **Derrière la maison des Arts, l'éclairage est insuffisant le soir**

Cette zone a effectivement un éclairage plus faible que le reste de la promenade du fait de la présence d'un bâtiment désaffecté qui ne procure donc pas de luminosité.

Des tests spécifiques ont été demandés.

En fonction des résultats, des éléments de réponse adaptés seront mis en place.



- **Difficultés d'accès au parking de la place Bazin**

L'accès au parking s'effectue par plusieurs endroits.

Une signalisation du parking étant déjà présente rue de Cronstadt, un panneau de jalonnement double face a été implanté rue du Cardinal Richelieu.



- **Sortie difficile de la rue Scheurer-Kestner sur le faubourg de Montbéliard**

La visibilité a déjà été sécurisée par la neutralisation d'une place de stationnement pour ouvrir la visibilité sur le faubourg de Montbéliard. Les feux de la rue Briand permettent de séquencer le flux de véhicules.



- **Rue Négrier : demande de réfection des trottoirs**

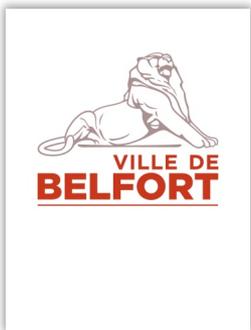
La réfection des trottoirs de cette rue sera programmée lorsque les travaux du site de l'ancien Château Servin seront terminés.

Un nettoyage complet de la rue a été effectué en septembre.



- **État déplorable de la façade du Bon marché**

S'agissant d'un immeuble privé, le Maire n'a pas le pouvoir d'obliger les propriétaires à entretenir leur façade, sauf en cas de danger pour la sécurité publique.



Police Municipale



Interventions

(d'avril à septembre 2018)

Contrôles de vitesse : 75 (86 infractions relevées)

Contrôles routiers : 61 (67 infractions relevées)

Faubourgs des Ancêtres, de Montbéliard, de Besançon, de France.

Avenues Wilson, Joffre et Foch.

Rues Stolz, Defferre, des Capucins, de l'As de Carreau, Richelieu, du Rhône, Michelet et des Capucins.

Quai Militaire et places de la Résistance et Rabin.



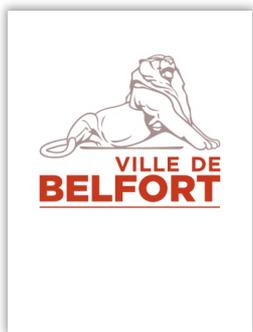
Mises en fourrière : 8 pour stationnements abusifs de plus de 7 jours, **4** pour stationnements gênants

Sécurisations d'établissements scolaires : 35 présences devant les écoles

Interventions sur des dépôts sauvages : rues Stractman, Koechlin et de Turenne, ruelle de l'Abreuvoir, faubourg de Montbéliard

Passages réguliers des Polices municipale et nationale

Squats et présences de SDF : parking des 4 As, square du Souvenir , rues Rossel, Rostand, faubourg de France et de l'As de Carreau, parking de la MAT et passage Sémard



Le mois de la photo 2019

Dans le cadre du Mois de la Photo d'avril 2019, la Ville offre la possibilité à tous les photographes amateurs d'exposer leur travail chez les commerçants ou dans des lieux institutionnels.

Les inscriptions s'effectuent auprès de Marie REVERCHON :
mreverchon@mairie-belfort.fr ou 03 84 54 27 49



Prix du Conseil municipal des enfants 2018



Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale : 03 84 54 27 00

